

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

LIVRET DE DEMANDE DE DISPENSE DE FORMATION

CHEF D'AGRES SPV D'UN ENGIN COMPORTANT UNE EQUIPE

- **Activités SUAP**
- **Activités Opérations diverses**

Les documents doivent être transmis obligatoirement sous format électronique trois semaines avant la date de la commission à l'adresse suivante :

ecoledepartementale@sdis42.fr

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

1- La dispense de formation

Vous avez choisi de vous engager dans une démarche pour obtenir une dispense de formation de **chef d'agrès SUAP /OD**. Nous vous demandons d'utiliser le présent livret pour constituer votre dossier et de joindre l'ensemble des pièces qui vous sont demandées.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous devez préalablement disposer des conditions et des prérequis d'accès à la formation et de fournir les éléments pour que votre demande soit recevable (Recrutement, statut, grade...).

Les référentiels nationaux qui détaillent ces conditions pour chaque emploi, sont consultables sur le site du Ministère de l'intérieur.

2- Cadre juridique de la dispense de formation

Conformément à la section 2 de l'arrêté du 22 août 2019, relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, la dispense de formation est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte les attestations, titres et diplômes en relation avec la formation, ou vos expériences acquises durant au moins une année en vue d'obtenir une réduction partielle ou totale de période de formation.

La décision de la commission de dispense vous sera notifiée par courrier.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre officier formation compagnie ou du bureau de la formation pour vous accompagner dans votre démarche et nous faire parvenir votre dossier.

3- Les compétences fonctionnelles du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe SPV

Les compétences transversales feront l'objet d'une évaluation globale sur l'ensemble du parcours de formation

Compétences du chef d'agrès d'un engin comportant une équipe	
ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Commander un véhicule de secours et d'assistance aux victimes	Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes
	Faire réaliser un bilan des victimes et la prise en charge
	Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime
	Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie
Commander un véhicule tout usage	Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention
	Identifier les risques
	Définir la technique opérationnelle
	Commander son équipe

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

4- Attestation sur l'honneur

Je soussigné,

Atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations transmises pour la demande de dispense.

Date :

Signature :

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

5- Etat civil

Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom de naissance :	
Nom d'usage (Epoque) :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Grade :	
Statut :	SPV
Fonction exercée :	
Adresse personnelle :	
Numéro de téléphone :	
Email :	

Type de demande de dispense : (Cocher la case)

Demande au regard des attestations, titres et diplômes ou Demande au regard de l'expérience

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

6- Pièces à fournir

- Lettre de motivation détaillant les compétences détenues en lien avec l'emploi demandé
- CV du candidat
- Arrêté de recrutement au grade de caporal ou caporal-chef

Cas d'une demande de dispense suite à des formations

- Les attestations, titres, diplômes en lien avec la formation demandé

Cas d'une demande de dispense dans le cadre d'une expérience professionnelle

- Les attestations d'employeur ou de l'autorité de gestion, justifiant les expériences évoquées
- La description des activités réalisées en complétant la partie « dispense de formation au regard de l'expérience » du présent livret (page suivante).

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Création : Mars 2021
	Chef d'agrès SPV d'un engin comportant une équipe <ul style="list-style-type: none"> • Activités SUAP • Activités Opérations diverses ANNEXE 4 : Livret de dispense de formation	Mise à jour : Décembre 2021

7- Demande de dispense au regard de l'expérience

Dans le cadre d'une dispense à partir d'expériences professionnelles, vous devez démontrer que vous avez au minimum un an d'expérience **de chef d'agrès SUAP / OD** ou équivalent, dans un autre environnement que celui des services d'incendie et de secours et que vous avez développé les compétences requises, à travers les activités exercées.

Pour le bloc de compétences ci-dessous, vous devez donc décrire au moins trois situations correspondantes en expliquant les actions réalisées, les moyens mobilisés et les compétences alors en jeu (en particulier celles décrites dans les référentiels nationaux).

Bloc de compétences demandées :	Description de la situation, activités réalisées, compétences mobilisées.
Commander un véhicule de secours et d'assistance aux victimes	1 ^{ère} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>) 2 ^{ème} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>) 3 ^{ème} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>)
Commander un véhicule tout usage	1 ^{ère} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>) 2 ^{ème} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>) 3 ^{ème} expérience : ... (<i>type, lieu, dates</i>)

Important : pour en faciliter son exploitation, ce document doit impérativement être dactylographié.

Si besoin, vous pouvez développer sur papier libre.